

Colloque
« La pratique de l'évaluation socioéconomique des investissements publics »

Le Guide de l'évaluation socioéconomique des investissements publics
(version projet soumise à consultation)

Benjamin Delozier, DG Trésor

Dominique Auverlot, France Stratégie

Le Guide ESE
Le Comité d'experts

INTRODUCTION

Leur origine

La rédaction d'un Guide de l'ESE

Ce Guide résulte directement des recommandations de la mission de l'IGF d'évaluation de la procédure d'évaluation des investissements publics, menée sous l'égide de Jean-Michel Charpin et à la demande du CGI.

Le constat dressé par l'IGF :

- L'évaluation socio-économique des projets d'investissements publics dispose d'importantes marges de progrès
- Le secteur des transports est confronté à des débats sur les effets d'agglomération ou la prise en compte du risque
- Les autres secteurs ne disposent pas encore, à la date de la mission, de méthode robuste d'évaluation socio-économique

La recommandation numéro 11 du rapport de l'IGF :

- « Établir dans un « *Livre vert de l'évaluation socio-économique* » les principes directeurs communs qui doivent s'appliquer à l'ensemble des projets d'investissements publics visés par l'article 17 de la LPFP pour 2012-2017 »
- « Encourager les démarches sectorielles d'élaboration de guides méthodologiques allégés d'évaluation socio-économique, accessibles et pragmatiques »

La mise en place d'un comité d'experts du calcul socioéconomique (1/2)

Le constat dressé par l'IGF :

- France Stratégie apparaît comme l'institution la plus à même de faire le lien entre les sphères scientifique et administrative sur l'évaluation socioéconomique

La recommandation numéro 12 du rapport de l'IGF :

- « Confier à France Stratégie la responsabilité de la mise en place d'un comité d'experts sur les méthodes d'évaluation des projets d'investissements publics. Ce comité serait notamment invité à établir les lignes directrices de l'évaluation socio-économique, à accompagner les démarches méthodologiques sectorielles, à faire le lien avec les travaux scientifiques et à répondre aux questions méthodologiques soulevées. »

Mise en place d'un Comité d'experts du calcul socioéconomique :

- Le 19 janvier, les Commissaires généraux de France Stratégie et du CGI ont mis en place le Comité d'experts des méthodes d'évaluation socioéconomique des investissements publics
- Ce comité, qui comprend une dizaine de membres, est présidé par Roger Guesnerie

La mise en place d'un comité d'experts du calcul socioéconomique (2/2)

Ce comité a quatre missions principales :

- préciser les règles méthodologiques de réalisation de l'évaluation socioéconomique
- préciser les études et recherches à entreprendre à cette fin
- renforcer l'usage du calcul socio-économique en l'adaptant pour répondre aux difficultés rencontrées dans son application
- contribuer à vulgariser et promouvoir la pratique du calcul socioéconomique



**L'élaboration du guide a donc été réalisée sous l'autorité du Comité
d'experts des méthodes d'évaluation socioéconomique des
investissements publics**

Le Guide ESE

Préambule

Le Guide ESE : préambule

Le Guide a été conjointement rédigé par la DG Trésor et France Stratégie, sous l'autorité du Comité d'experts des méthodes d'évaluation socioéconomique des investissements publics.

En quoi consiste l'évaluation socioéconomique d'un projet ?

- Evaluer la valeur sociale d'un projet pour le pays, autrement dit évaluer les gains de bien-être pour la collectivité et les comparer à ses coûts

Pourquoi évaluer l'impact socioéconomique des investissements publics ?

- Pour éclairer le décideur sur le choix des investissements les plus « utiles » à la collectivité dans un contexte de ressources budgétaires durablement tendu
- Pour répondre à l'obligation légale imposée par la loi du 31 décembre 2012 de programmation des finances publiques

À qui ce guide s'adresse-t-il ?

- Aux directions techniques au sein des ministères (transport, santé, culture, justice, etc.), des établissements publics de l'État et des établissements de santé
- A tout porteur de projets soucieux d'établir une évaluation objective des différents effets d'un investissement afin, le cas échéant, de l'optimiser

Le Guide ESE

Le guide

Le guide : 5 chapitres, une cinquantaine de pages

- Préambule
- 1°) La démarche
- 2°) Le cadrage général
- 3°) Le déroulé
- 4°) L'analyse financière
- 5°) L'évaluation *ex post*
- Synthèse des résultats
- Les annexes
- La suite



Le Guide ESE (1/3)

A quoi sert une évaluation socioéconomique ?

- Optimiser le coût de l'investissement grâce à une discussion objective des différentes options
- Objectiver les effets d'un investissement sur le bien-être de l'ensemble des agents
- Appréhender les risques et incertitudes entourant un investissement
- Fournir des éléments pour choisir entre des projets ou options de projets concurrents

Qu'est-ce qui la distingue des autres analyses existantes ?

- *L'analyse financière* : analyse menée du point de vue d'un acteur spécifique (et non de la collectivité dans son ensemble) sans prise en compte des externalités
- *La projection budgétaire* : projection financière menée du point de vue d'un acteur spécifique sans prise en compte des externalités, et non actualisée
- *L'évaluation environnementale* : étude non monétarisée des seuls effets sur l'environnement
- *L'évaluation préalable du mode de réalisation* : comparaison des modes de réalisation possibles (MOP, concession, PPP) sans prise en compte des externalités
- *L'analyse multicritères* : présentation d'un projet suivant des critères agrégés pondérés

Le Guide ESE (2/3)

Déroulé d'une évaluation socio-économique :

- **Présenter les objectifs de l'investissement**, notamment à l'aune des stratégies nationale et territoriale dans lesquelles le projet s'insère
- **Présenter la situation existante et les problèmes à résoudre** grâce à l'investissement
- **Déterminer le cadrage macroéconomique (scénario de référence)** : déterminants macroéconomiques nationaux, régionaux et internationaux, et déterminants économiques et autres éléments de contexte propres à chaque secteur
- **Présenter l'option de référence (situation contrefactuelle)** : situation censée prévaloir dans l'hypothèse où l'investissement n'est pas réalisé, incluant les investissements qui *a minima* seraient réalisés pour maintenir l'infrastructure existante en état de fonctionnement
- **Présenter les différentes options d'investissement** : acteurs affectés, options techniques et cas-types de structuration contractuelle et financières (MOP, concession, PPP)
- **Identifier l'ensemble des effets prévisibles de l'investissement sur toute sa durée de vie** : effets marchands, non marchands et externalités

Le Guide ESE (3/3)

- **Quantifier ces effets ou, s'ils ne peuvent pas l'être, les décrire qualitativement**
- **Valoriser en termes monétaires les effets quantifiés qui peuvent l'être**, c'est-à-dire pour lesquels existent des méthodologie de valorisation et valeurs tutélaires de référence
- **Réaliser une analyse coût-bénéfice des effets monétarisés de l'investissement** : comparaison actualisée monétaire des flux futurs des gains et des flux futurs des coûts, et obtention d'indicateurs normalisés (notamment une VAN socio-économique)
- **Présenter également de manière quantifiée ou purement qualitative les effets non monétarisés** qui n'ont pas été inclus dans l'analyse coût-bénéfice
- **Analyser les risques et incertitudes entourant les résultats de l'analyse socioéconomique** : risques spécifiques à l'investissement (*par ex* : erreurs d'estimations de délais et de coûts) ou non (*par ex* : incertitudes sur les déterminants macros comme l'évolution du PIB)
- **Réaliser une analyse financière** permettant d'apprécier la faisabilité et la rentabilité financière de l'investissement pour toute entité (publique ou privée) investissant dans le projet
- **Plusieurs années après l'investissement, réaliser une évaluation *ex post*** qui permet de comparer les résultats obtenus avec les estimations et d'expliquer les différences

Le Guide ESE

Les annexes

Le Guide ESE : les annexes

Le Guide sera progressivement complété par des annexes méthodologiques et en annonce déjà un certain nombre :

- Paramétrage macroéconomique du scénario de référence
- Définition de l'option de référence
- Acteurs à considérer dans l'analyse socioéconomique
- Effets marchands, effets non marchands et externalités
- Valorisation des effets marchands
- Valorisation des effets non marchands et valeurs tutélaires de référence
- Construction des fonctions de demande et calcul des surplus
- Coût d'opportunité des fonds publics
- Système d'actualisation, date et horizon de l'évaluation et valeur résiduelle
- Calcul des indicateurs socioéconomiques et règles de choix entre projets
- Analyse des risques et incertitudes
- Analyse financière de l'investissement

Le Guide ESE

La suite

Le Guide ESE : la suite

- Au printemps dernier, d'assurer la clarté du Guide pour les non-économistes, **plusieurs non-praticiens de l'ESE ont été sollicités** pour le relire et formuler des remarques
- **Une consultation formelle des directions techniques de plusieurs ministères et établissements publics** a ensuite été lancée à l'été. Les retours de la consultation ont été reçus mi-septembre
- **Ces retours provenant majoritairement de praticiens de l'ESE sont de grande qualité et des propositions d'arbitrages destinées à les intégrer au Guide** ont été présentées lors de la séance de travail du Comité d'experts du 19 septembre
- La nouvelle version du Guide intégrant les retours issus de la consultation sera soumise pour validation au Comité d'experts du 10 octobre prochain
- **Publication de la version finale du Guide sur le site de France Stratégie d'ici la fin de l'année**
- Rédaction progressive des annexes méthodologiques et sectorielles

Merci !

